Container Label

GROUPE	30	INSECTICIDE

GROUPE	3	4	7	11	FONGICIDE

Teraxxa MD F4

Traitement Insecticide et Fongicide de Semences

Traitement de semences pour la suppression ou la répression des insectes et des maladies chez les céréales à petits grains

Suspension Concentrée

COMMERCIAL (AGRICOLE)

PRINCIPES ACTIFS : Broflanilide …….……..……..…….. 16,7 g/L
Pyraclostrobine ……. 16,7 g/L
Fluxapyroxad ……. 8,35 g/L
Triticonazole …….. 16,7 g/L
Métalaxyl …… 10,0 g/L

Contient du 1,2-benzisothiazolin-3-one à raison de 0,0297 %, du 5-chloro-2-méthyle-4-isothiazolin-3-one à raison de 0,0012 %, du 2-méthyle-4-isothiazolin-3-one à raison de 0,0004 % et du 2-brome-2-nitropropane-1,3-diol à raison de 0,0258 %, comme agents de conservation **OU**

Contient du 1,2-benzisothiazolin-3-one à raison de 0,0204 %, du 5-chloro-2-méthyle-4-isothiazolin-3-one à raison de 0,0010 %, du 2-méthyle-4-isothiazolin-3-one à raison de 0,00034 % et du 2-brome-2-nitropropane-1,3-diol à raison de 0,0240 %, comme agents de conservation

Avertissement, contient l'allergène soya

N^O D'HOMOLOGATION 33667 **LOI SUR LES PRODUITS ANTIPARASITAIRES**

GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS

LIRE L'ÉTIQUETTE ET LE LIVRET AVANT L'UTILISATION
SENSIBILISANT POTENTIEL DE LA PEAU

EN CAS D'URGENCE ASSOCIÉE À CE PRODUIT METTANT LA VIE OU DES BIENS EN DANGER, TÉLÉPHONER LE JOUR OU LA NUIT AU 1 (800) 454-2673

CONTENU NET : 0,1 L à Vrac

BASF Agricultural Solutions Canada Inc.
510 - 28 Quarry Park Blvd. SE
Calgary, Alberta T2C 5P9
1-877-371-2273

TERAXXA est une marque déposée de BASF Agrochemical Products B.V., utilisé sous licence par BASF Agricultural Solutions Canada Inc.

PREMIERS SOINS

En cas d'ingestion : Appeler un centre antipoison ou un médecin immédiatement pour obtenir des conseils sur le traitement. Faire boire un verre d'eau à petites gorgées si la personne empoisonnée est capable d'avaler. **NE PAS** faire vomir à moins d'avoir reçu le conseil de procéder ainsi par le centre antipoison ou le médecin. **NE RIEN** administrer par la bouche à une personne inconsciente.

En cas de contact avec la peau ou les vêtements : Enlever tous les vêtements contaminés. Rincer immédiatement la peau à grande eau pendant 15 à 20 minutes. Appeler un centre antipoison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

En cas d'inhalation : Déplacer la personne vers une source d'air frais. Si la personne ne respire pas, appeler le 911 ou une ambulance, puis pratiquer la respiration artificielle, de préférence le bouche-à-bouche, si possible. Appeler un centre antipoison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

En cas de contact avec les yeux : Garder les paupières écartées et rincer doucement et lentement avec de l'eau pendant 15 à 20 minutes. Le cas échéant, retirer les lentilles cornéennes au bout de 5 minutes et continuer de rincer l'œil. Appeler un centre antipoison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

Emporter le contenant ou l'étiquette ou encore noter le nom du produit et de son numéro d'homologation lorsqu'on cherche à obtenir une aide médicale.

RENSEIGNEMENTS TOXICOLOGIQUES

Traité selon les symptômes.

MISES EN GARDE

1. **GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS.**

2. Nocif si avalé. Ne pas avaler.

3. Éviter le contact avec les yeux, la peau et les vêtements. Sensibilisant potentiel de la peau.

4. Bien se laver après la manipulation et avant de manger, de boire ou de fumer.

5. Appliquer ce produit uniquement d'une manière à ne pas exposer, soit directement, soit par la dérive de pulvérisation, les travailleurs ou d'autres personnes. Seule les travailleurs portant l'équipement de protection personnel indiqué dans la brochure peuvent être présentes dans l'environnement immédiat pendant les activités de traitement, d'ensachage et de couture et d'empilement de sacs de semences traitées.

6. Garder les semences traitées hors de la portée des enfants et des animaux.

7. Se référer á la brochure pour l'information sur l'équipement de protection personnel.

8. Si les vêtements deviennent contaminés, les retirer et laver séparément de la lessive ménagère avant de les porter à nouveau.

9. Nettoyer l'équipement de pulvérisation soigneusement après l'usage.

MISES EN GARDE ENVIRONNEMENTALES

Toxique pour les organismes aquatiques.

Ce produit possède les propriétés et les caractéristiques associées aux produits chimiques décelés dans l'eau souterraine. L'utilisation de ce produit aux endroits où les sols sont perméables, surtout là où la nappe phréatique est peu profonde, risque de contaminer l'eau souterraine.

Broflanilide est toxique pour les abeilles. La poussière libérée au cours de la plantation de ce type de semences traitées peut nuire aux abeilles et à d'autres insectes pollinisateurs.

Afin de réduire au minimum la poussière produite pendant la plantation, consulter le site Web de Santé Canada sur la protection des insectes pollinisateurs, plus précisément les directives fournies à la page "Protection des insectes pollinisateurs et utilisation responsable des semences traitées - Pratiques exemplaires de gestion" au www.canada.ca/pollinisateurs.

Ne pas charger ni nettoyer le semoir près des colonies d'abeilles et éviter de le faire là où des abeilles peuvent aller butiner, comme les endroits où fleurissent des mauvaises herbes ou des plantes cultivées.

Lorsque le semoir est mis en marche, éviter de le faire dans un endroit où la poussière émise par celui-ci peut entrer en contact avec des colonies d'abeilles.

Toxique pour les oiseaux. Les semences renversées ou exposées ainsi que la poussière produite par les semences traitées doivent être incorporées au sol ou ramassées.

ENTREPOSAGE

1. Protéger du gel; cependant, dans le cas où le produit a gelé, permettre au produit de dégeler à la température de la pièce pendant 24 heures et bien agiter avant l'emploi.

2. Ne pas entreposer ce produit avec des aliments destinés à la consommation humaine ou animale.

3. Entreposer le contenant original fermé hermétiquement dans un endroit barré sous clef, frais, sec, bien aéré et sans drain de vidange au plancher.

ÉLIMINATION

Contenants Recyclables

Ne pas utiliser ce contenant à d'autres fins. Il s'agit d'un contenant recyclable qui doit être éliminé à un point de collecte des contenants. S'enquérir auprès de son distributeur ou de son détaillant ou encore auprès de l'administration municipale pour savoir où se trouve le point de collecte le plus rapproché. Avant d'aller y porter le contenant :

1. Rincer le contenant trois fois ou le rincer sous pression. Ajouter les rinçures au mélange à pulvériser dans le réservoir.

2. Rendre le contenant inutilisable.

S'il n'existe pas de point de collecte dans votre région, éliminer le contenant conformément à la réglementation provinciale.

Contenants Réutilisables

Ne pas utiliser ce contenant à d'autres fins. En vue de son élimination, ce contenant peut être retourné au point de vente (au distributeur ou au détaillant).

Contenants Non Réutilisables

Rincer le contenant trois fois ou le rincer sous pression. Ajouter les rinçures au mélange à pulvériser dans le réservoir. Vérifier si un nettoyage supplémentaire du contenant avant son élimination est exigé en vertu de la réglementation provinciale. Rendre le contenant inutilisable. Éliminer le contenant conformément à la réglementation provinciale.

Pour tout renseignement concernant l'élimination des produits non utilisés ou dont on veut se départir, s'adresser au fabricant ou à l'organisme de réglementation provinciale. S'adresser également à eux en cas de déversement ainsi que pour le nettoyage des déversements.

AVIS À L'UTILISATEUR

Ce produit antiparasitaire doit être employé strictement selon le mode d'emploi qui figure sur la présente étiquette. L'emploi non conforme à ce mode d'emploi constitue une infraction à la *Loi sur les produits antiparasitaires*.

Booklet

			GROUPE	30	INSECTICIDE
GROUPE	3	4	7	11	FONGICIDE

Teraxxa[MD] F4

Traitement Insecticide et Fongicide de Semences

Traitement de semences pour la suppression ou la répression des insectes et des maladies chez les céréales à petits grains

Suspension Concentrée

COMMERCIAL (AGRICOLE)

PRINCIPES ACTIFS : Broflanilide …….……..……..…….. 16,7 g/L
Pyraclostrobine ……. 16,7 g/L
Fluxapyroxad ……. 8,35 g/L
Triticonazole …….. 16,7 g/L
Métalaxyl …… 10,0 g/L

Contient du 1,2-benzisothiazolin-3-one à raison de 0,0297 %, du 5-chloro-2-méthyle-4-isothiazolin-3-one à raison de 0,0012 %, du 2-méthyle-4-isothiazolin-3-one à raison de 0,0004 % et du 2-brome-2-nitropropane-1,3-diol à raison de 0,0258 %, comme agents de conservation **OU**

Contient du 1,2-benzisothiazolin-3-one à raison de 0,0204 %, du 5-chloro-2-méthyle-4-isothiazolin-3-one à raison de 0,0010 %, du 2-méthyle-4-isothiazolin-3-one à raison de 0,00034 % et du 2-brome-2-nitropropane-1,3-diol à raison de 0,0240 %, comme agents de conservation

Avertissement, contient l'allergène soya

N[O] D'HOMOLOGATION 33667 **LOI SUR LES PRODUITS ANTIPARASITAIRES**

GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS

LIRE L'ÉTIQUETTE ET LE LIVRET AVANT L'UTILISATION

SENSIBILISANT POTENTIEL DE LA PEAU

EN CAS D'URGENCE ASSOCIÉE À CE PRODUIT METTANT LA VIE OU DES BIENS EN DANGER, TÉLÉPHONER LE JOUR OU LA NUIT AU 1 (800) 454-2673

CONTENU NET : 0,1 L à Vrac

BASF Agricultural Solutions Canada Inc.
510 - 28 Quarry Park Blvd. SE
Calgary, Alberta T2C 5P9
1-877-371-2273

TERAXXA est une marque déposée de BASF Agrochemical Products B.V., utilisé sous licence par BASF Agricultural Solutions Canada Inc.

PREMIERS SOINS

En cas d'ingestion : Appeler un centre antipoison ou un médecin immédiatement pour obtenir des conseils sur le traitement. Faire boire un verre d'eau à petites gorgées si la personne empoisonnée est capable d'avaler. **NE PAS** faire vomir à moins d'avoir reçu le conseil de procéder ainsi par le centre antipoison ou le médecin. **NE RIEN** administrer par la bouche à une personne inconsciente.

En cas de contact avec la peau ou les vêtements : Enlever tous les vêtements contaminés. Rincer immédiatement la peau à grande eau pendant 15 à 20 minutes. Appeler un centre antipoison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

En cas d'inhalation : Déplacer la personne vers une source d'air frais. Si la personne ne respire pas, appeler le 911 ou une ambulance, puis pratiquer la respiration artificielle, de préférence le bouche-à-bouche, si possible. Appeler un centre antipoison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

En cas de contact avec les yeux : Garder les paupières écartées et rincer doucement et lentement avec de l'eau pendant 15 à 20 minutes. Le cas échéant, retirer les lentilles cornéennes au bout de 5 minutes et continuer de rincer l'œil. Appeler un centre antipoison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

Emporter le contenant ou l'étiquette ou encore noter le nom du produit et de son numéro d'homologation lorsqu'on cherche à obtenir une aide médicale.

RENSEIGNEMENTS TOXICOLOGIQUES

Traité selon les symptômes.

MISES EN GARDE

1. **GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS**.

2. Nocif si avalé. Ne pas avaler.

3. Éviter le contact avec les yeux, la peau et les vêtements. Sensibilisant potentiel de la peau.

4. Bien se laver après la manipulation et avant de manger, de boire ou de fumer.

5. Appliquer ce produit uniquement d'une manière à ne pas exposer, soit directement, soit par la dérive de pulvérisation, les travailleurs ou d'autres personnes. Seule les travailleurs portant l'équipement de protection personnel indiqué ci-dessous peuvent être présentes dans l'environnement immédiat pendant les activités de traitement, d'ensachage et de couture et d'empilement de sacs de semences traitées.

6. Garder les semences traitées hors de la portée des enfants et des animaux.

7. Nettoyer l'équipement de pulvérisation soigneusement après l'usage.

Équipement de protection personnel

Si les vêtements deviennent contaminés, les retirer et laver séparément de la lessive ménagère avant de les porter à nouveau.

Variétés de semences	Tâches	ÉPP/Contrôles techniques
Pour le traitement de semences commercials (y compris les systèmes de traitement mobiles)		
Toutes les variétés de semences	Traitement et l'ensachage de semences et la couture et l'empilage de sacs de semences traitées	Porter une chemise à manches longues, un pantalon long, des gants résistant aux produits chimiques, des chaussettes, des chaussures et un respirateur à masque filtrant N95 (minimum) approuvé par le NIOSH (masque antipoussière) qui est correctement ajusté pendant les activités de mélange, de chargement, d'étalonnage, de traitement et d'ensachage de semences et de couture et d'empilement des sacs de semences traitées.
	Activités de nettoyage et de réparation	Porter une combinaison résistant aux produits chimiques par-dessus d'une chemise à manches longues, un pantalon long, des gants résistant aux produits chimiques, des chaussettes et des chaussures résistant aux produits chimiques et un respirateur à masque filtrant N95 (minimum) approuvé par le NIOSH (masque antipoussière) qui est correctement ajusté pendant les activités de nettoyage et de réparations.
Pour l'équipement de traitement de semences à la ferme		
Toutes les variétés de semences	Traitement	Porter une chemise à manches longues, un pantalon long, des gants résistant aux produits chimiques, des chaussettes, des chaussures pendant les activités de mélange, de chargement, de traitement, d'étalonnage, le nettoyage et les réparations et toute autre activité qui nécessitent la manipulation de semences traitées. Porter un respirateur à masque filtrant N95 (minimum) approuvé par le NIOSH (masque antipoussière), qui est correctement ajusté, pendant le transfert des semences à l'équipement de plantation / le semoir.
	Activités de nettoyage et de réparation	
Pour l'ensemencement des semences traitées		
Toutes les variétés de semences	Ensemencement	Porter une combinaison par-dessus d'une chemise à manches longues, un pantalon long, des gants résistant aux produits chimiques, des chaussettes et des chaussures pendant la manipulation et l'ensemencement de semences traitées. Porter un respirateur à masque filtrant N95 (minimum) approuvé par le NIOSH (masque antipoussière), qui est correctement ajusté, pendant le transfert des semences à l'équipement de plantation / le semoir.
	Tracteur à cabine fermé	Pendant les applications, utiliser une cabine fermée assurant une barrière physique et une protection respiratoire (c'est-à-dire filtration des poussières et du brouillard et/ou dispositif de filtration des gaz et des vapeurs). La cabine fermée doit constituer une barrière contre les produits chimiques qui enveloppe complètement l'occupant et qui empêche tout contact entre ce dernier et les pesticides à l'extérieur de la cabine. Des gants ne sont pas requis à l'intérieur de la cabine fermée.

MISES EN GARDE ENVIRONNEMENTALES

Toxique pour les organismes aquatiques.

Ce produit possède les propriétés et les caractéristiques associées aux produits chimiques décelés dans l'eau souterraine. L'utilisation de ce produit aux endroits où les sols sont perméables, surtout là où la nappe phréatique est peu profonde, risque de contaminer l'eau souterraine.

Broflanilide est toxique pour les abeilles. La poussière libérée au cours de la plantation de ce type de semences traitées peut nuire aux abeilles et à d'autres insectes pollinisateurs.

Afin de réduire au minimum la poussière produite pendant la plantation, consulter le site Web de Santé Canada sur la protection des insectes pollinisateurs, plus précisément les directives fournies à la page "Protection des insectes pollinisateurs et utilisation responsable des semences traitées - Pratiques exemplaires de gestion" au www.canada.ca/pollinisateurs.

Ne pas charger ni nettoyer le semoir près des colonies d'abeilles et éviter de le faire là où des abeilles peuvent aller butiner, comme les endroits où fleurissent des mauvaises herbes ou des plantes cultivées.

Lorsque le semoir est mis en marche, éviter de le faire dans un endroit où la poussière émise par celui-ci peut entrer en contact avec des colonies d'abeilles.

Toxique pour les oiseaux. Les semences renversées ou exposées ainsi que la poussière produite par les semences traitées doivent être incorporées au sol ou ramassées.

ENTREPOSAGE

1. Protéger du gel; cependant, dans le cas où le produit a gelé, permettre au produit de dégeler à la température de la pièce pendant 24 heures et bien agiter avant l'emploi.

2. Ne pas entreposer ce produit avec des aliments destinés à la consommation humaine ou animale.

3. Entreposer le contenant original fermé hermétiquement dans un endroit barré sous clef, frais, sec, bien aéré et sans drain de vidange au plancher.

ÉLIMINATION

Contenants Recyclables

Ne pas utiliser ce contenant à d'autres fins. Il s'agit d'un contenant recyclable qui doit être éliminé à un point de collecte des contenants. S'enquérir auprès de son distributeur ou de son détaillant ou encore auprès de l'administration municipale pour savoir où se trouve le point de collecte le plus rapproché. Avant d'aller y porter le contenant :

1. Rincer le contenant trois fois ou le rincer sous pression. Ajouter les rinçures au mélange à pulvériser dans le réservoir.

2. Rendre le contenant inutilisable.

S'il n'existe pas de point de collecte dans votre région, éliminer le contenant conformément à la réglementation provinciale.

Contenants Réutilisables
Ne pas utiliser ce contenant à d'autres fins. En vue de son élimination, ce contenant peut être retourné au point de vente (au distributeur ou au détaillant).

Contenants Non Réutilisables
Rincer le contenant trois fois ou le rincer sous pression. Ajouter les rinçures au mélange à pulvériser dans le réservoir. Vérifier si un nettoyage supplémentaire du contenant avant son élimination est exigé en vertu de la réglementation provinciale. Rendre le contenant inutilisable. Éliminer le contenant conformément à la réglementation provinciale.

Pour tout renseignement concernant l'élimination des produits non utilisés ou dont on veut se départir, s'adresser au fabricant ou à l'organisme de réglementation provinciale. S'adresser également à eux en cas de déversement ainsi que pour le nettoyage des déversements.

AVIS À L'UTILISATEUR

Ce produit antiparasitaire doit être employé strictement selon le mode d'emploi qui figure sur la présente étiquette. L'emploi non conforme à ce mode d'emploi constitue une infraction à la *Loi sur les produits antiparasitaires*.

INFORMATION GÉNÉRALE

Teraxxa F4 traitement insecticide et fongicide de semences est offert dans une suspension concentrée (SC) qui protège contre les dommages causés par le ver fil de fer et certaines maladies transmises par la semence et le sol. La composante insecticide, soit le Broflanilide, fait partie de la famille chimique du Groupe 30 et est au sein de l'Insecticide Resistance Action Committee (IRAC). Les composés fongicides Pyraclostrobine, Fluxapyroxad, Tritconazole et Métalaxyl sont catégorisés par la FRAC comme Groupe 3, 4, 7 et 11.

Teraxxa F4 peut être employé dans les installations de traitement commercial et avec les systèmes habituels de traitement de semences à la ferme de distribution par gravité ou par brumisation. **Teraxxa F4** peut également être utilisé avec les systèmes de traitement des semoirs pneumatiques "On the Go".

MODE D'EMPLOI

Toutes les cultures
Appliquer les doses recommandées de **Teraxxa F4 traitement insecticide et fongicide de semences** avec un équipement de traitement de semences tel que spécifié. L'équipement devrait être vérifié régulièrement pour un ajustement adéquat. Appliquer le **Teraxxa F4** comme un mélange à base d'eau utilisant une bouillie standard ou un écoulement par gravité ou un équipement d'application de traitement de semences de type brume. La quantité exacte d'eau nécessaire pour fournir la bouillie ou le taux de liquide (mL/100 kg de semence) pour un recouvrement optimal est difficile à prédire puisque les conditions climatiques, chaudes ou froides, le type de semences, la surface et l'équipement utilisé ont tous un impact sur le recouvrement. Consulter un spécialiste du traitement de semences concernant la dose de solution liquide recommandée pour les cultures à traiter avec le **Teraxxa F4**. La quantité requise du **Teraxxa F4** devrait être diluée avec le volume d'eau recommandée qui procurera un recouvrement uniforme et complet sur la surface de la semence. Une application uniforme sur la semence et un recouvrement complet sont nécessaires pour la sécurité de la semence et la meilleure protection contre les insectes. La semence devra être saine et nettoyée adéquatement avant le traitement.
Teraxxa F4 renferme suffisamment de pigmentation pour colorer de façon évidente et enrober la semence traitée. La réglementation relative à la coloration des semences traitées, imposée par la "*Loi sur les semences*", doivent être suivie à la lettre lors de l'utilisation de ce produit.
Veillez lire et respecter toutes les directives de l'étiquette (incluant précautions, limitations, doses et modes d'emploi) pour tous les produits d'association.

Tableau des taux d'application des cultures

<table>
<tr><th colspan="2">Céréales</th></tr>
<tr><th>Ravageur</th><th>Taux d’application
mL/100 kg
de semences</th></tr>
<tr><td><u>Insectes supprimées</u> :
Ver fil de fer (toutes les espèces)</td><td rowspan="2">300
(20,5 g m.a./100 kg de semences)</td></tr>
<tr><td><u>Maladies supprimées</u> :
Pourriture des grains / Fonte des semis en prélevée causée par Fusarium spp., Rhizoctonia solani, Cochliobolus sativus et Pythium spp.
Fonte des semis en postlevée causée par Fusarium spp., Rhizoctonia solani et Pythium spp.
Brûlure des plantules causée par Fusarium spp., Rhizoctonia solani et Pythium spp.
Pourriture sèche causée par Fusarium spp., Rhizoctonia solani et Pythium spp.
Charbon nu (Ustilago tritici) - Seigle, triticale, blé
Carie commune (Tilletia tritici, T. lavies) - Seigle, triticale, blé
Charbon nu véritable (Ustilago nuda) - Orge
Charbon vêtu (Ustilago hordei) - Orge
Faux charbon nu (Ustilago nigra) - Orge
Charbon nu (Ustilago avenae) - Avoine
Charbon vêtu (Ustilago kolleri) - Avoine

<u>Maladies réprimées</u>:
Pourriture du collet et du pied causé par Fusarium spp.
Brûlure des plantules causée par Cochliobolus sativus
Pourriture sèche causée par Cochliobolus sativus</td></tr>
<tr><td colspan="2">Liste détaillée des cultures – Orge, graines de l’alpiste des Canaries, alpiste annuel des Canaries (cultivé pour la consommation humaine), avoine, seigle, triticale, blé (tous les types : d’hiver, printemps et durum)</td></tr>
</table>

MÉLANGES EN CUVE

Ce produit peut être mélangé avec un engrais, un supplément ou avec des produits antiparasitaires homologués, dont les étiquettes permettent aussi les mélanges en cuve, à la condition que la totalité de chaque étiquette, y compris le mode d’emploi, les mises en garde, les restrictions, les précautions relatives à l’environnement et les zones tampons sans pulvérisation, soit suivie pour chaque produit. Lorsque les renseignements inscrits sur les étiquettes des produits d’association au mélange en cuve divergent, il faut suivre le mode d’emploi le plus

restrictif. Ne pas faire de mélanges en cuve avec des produits contenant le même principe actif, à moins que ces produits soient recommandés spécifiquement sur cette étiquette.

Dans certains cas, les produits de lutte antiparasitaire mélangés en cuve peuvent entraîner une activité biologique réduite ou des dommages accrus à la culture hôte. L'utilisateur devrait communiquer avec BASF Agricultural Solutions Canada Inc. ("BASF") au 1-877-371-2273 pour demander des renseignements avant d'appliquer tout mélange en cuve qui n'est pas recommandé spécifiquement sur cette étiquette.

RESTRICTIONS D'EMPLOI

- Ne pas utiliser pour l'alimentation humaine et animale ou pour l'extraction d'huile. Ces semences ont été traitées avec du broflanilide, pyraclostrobine, fluxapyroxad, triticonazole et métalaxyl.
- Entreposer ce produit loin de la nourriture de consommation humaine ou animale.
- Ne pas appliquer ce produit directement dans les habitats d'eau douce (comme des lacs, des rivières, des bourbiers, des étangs, des fondrières des Prairies, des criques, des marais, des ruisseaux, des réservoirs, des fossés et des milieux humides), les habitats estuariens ou les habitats marins.
- Ne pas contaminer l'eau d'irrigation ou l'approvisionnement en eau potable ou les habitats aquatiques lors du nettoyage de l'équipement ou l'élimination des déchets.
- Nettoyer très soigneusement les vis sans fin qui ont manipulé des semences traitées, avant de les utiliser pour manipuler des semences commerciales ou des grains fourragers.

ÉTIQUETAGE DES SEMENCES

LES SEMENCES TRAITÉES (EN VRAC OU ENSACHÉES) DOIVENT ÊTRE ÉTIQUETÉES COMME SUIT :

Garder hors de la portée des enfants et des animaux. Entreposer à l'écart de la nourriture de consommation animale et des autres denrées. NE PAS l'utiliser pour l'alimentation humaine et animale ou pour l'extraction d'huile. Cette semence a été traitée avec le **Teraxxa F4** qui contient du broflanilide, pyraclostrobine, fluxapyroxad, triticonazole et métalaxyl.

N'utiliser que de l'équipement avec cabine fermée pour l'ensemencement des semences traitées avec le **Teraxxa F4**. Le port des gants n'est pas requis pendant l'application à partir d'une cabine fermée. Pendant la manipulation et l'ensemencement des semences traitées, porter une combinaison par-dessus d'une chemise à manches longues, un pantalon long, des gants résistants aux produits chimiques, des chaussettes et des chaussures. Porter un respirateur à masque filtrant N95 (minimum) approuvé par le NIOSH (masque antipoussière), qui est correctement ajusté, pendant le transfert des semences à l'équipement de plantation / le semoir.

Broflanilide est toxique pour les abeilles. La poussière libérée au cours de la plantation de ce type de semences traitées peut nuire aux abeilles et à d'autres insectes pollinisateurs.

Afin de réduire au minimum la poussière produite pendant la plantation, consulter le site Web de Santé Canada sur la protection des insectes pollinisateurs, plus précisément les directives

fournies à la page "Protection des insectes pollinisateurs et utilisation responsable des semences traitées - Pratiques exemplaires de gestion" au www.canada.ca/pollinisateurs.

Ne pas charger ni nettoyer le semoir près des colonies d'abeilles et éviter de le faire là où des abeilles peuvent aller butiner, comme les endroits où fleurissent des mauvaises herbes ou des plantes cultivées.

Lorsque le semoir est mis en marche, éviter de le faire dans un endroit où la poussière émise par celui-ci peut entrer en contact avec des colonies d'abeilles.

Toxique pour les oiseaux. Les semences renversées ou exposées ainsi que la poussière produite par les semences traitées doivent être incorporées au sol ou ramassées.

Pour les cultures qui ne figurent pas sur les étiquettes, il faut respecter un délai d'attente de 30 jours entre le dernier traitement et le semis de la culture de rotation.

ENTREPOSAGE DE SEMENCES

Le traitement des semences très endommagées par l'équipement, celle-ci qui est reconnue comme ayant une faible vigueur et une qualité médiocre ou que les conditions lors de l'entreposage ont été mauvaises (teneur en eau élevée lors de l'entreposage, humidité dans la structure d'entreposage du grain ou du grain directement au sol) peuvent provoquer à une baisse de germination et/ou une réduction de la vigueur de la semence et des plantules. Traiter et effectuer des tests de germination sur de petit échantillon de semences pour évaluation avant de traiter des quantités commerciales de semences avec **Teraxxa F4**. Puisque la qualité de la semence et les conditions d'entreposage sont hors du contrôle de BASF, BASF ne fait pas de réclamations ou n'offre pas de garantie quant à la germination de semences reportées traitées avec **Teraxxa F4**.

CULTURES DE ROTATION

Une replantation immédiate est permise pour toutes les cultures indiquées sur l'étiquette. Un délai avant la plantation de 30 jours est requis pour toutes les cultures qui ne figurent pas sur cette étiquette.

RECOMMANDATIONS SUR LA GESTION DE LA RÉSISTANCE

Concernant la gestion de la résistance, **Teraxxa F4 traitement insecticide et fongicide de semences** contient un insecticide du groupe 30. Toute population d'insectes peut renfermer des individus naturellement résistants au **Teraxxa F4** et d'autres insecticides du groupe 30. Les individus résistants peuvent être dominants dans la population d'insectes lorsque ce groupe d'insecticides est appliqué à répétition sur les mêmes champs.

Concernant la gestion de la résistance, **Teraxxa F4** contient un fongicide des groupes 3, 4, 7 et 11. Toute population fongique peut renfermer des individus naturellement résistants au **Teraxxa F4** et à d'autres fongicides des groupes 3, 4, 7 et 11. Il peut se produire une perte progressive ou complète d'efficacité lorsque ces fongicides sont appliqués à répétition sur les mêmes champs.

Il peut exister d'autres mécanismes de résistance sans lien avec le site d'action, mais qui sont spécifiques à des composés chimiques, comme un métabolisme accru. Il est recommandé de suivre des stratégies appropriées de gestion de la résistance.

Pour retarder l'apparition de la résistance :

- Dans la mesure du possible, alterner l'utilisation de **Teraxxa F4** ou d'autres fongicides des groupes 3, 4, 7 et 11 et insecticides du groupe 30 avec des groupes différents qui éliminent les mêmes organismes nuisibles ou pathogènes.

- L'emploi d'insecticide et d'fongicide devrait être fondé sur un programme de lutte intégrée qui comprend du dépistage, une cueillette de données et prend en considération les pratiques culturales ainsi que les moyens de lutte biologique et autres méthodes chimiques.

- Surveiller les populations de ravageurs traitées pour y déceler les signes éventuels de l'acquisition d'une résistance.

- Communiquer avec votre spécialiste local ou un conseiller autorisé pour toutes recommandations additionnelles sur la gestion de la résistance de pesticide et/ou de lutte intégrée pour une problématique à un site et pour un insecte spécifique dans votre région

Pour de plus amples d'information et pour signaler des cas possibles de résistance, communiquer avec BASF au 1-877-371-2273 ou le site Internet www.agsolutions.ca.